

# [Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **38 (1967)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

évaluée au milieu de l'année, passera de 5,87 millions en 1964 à 6,39 millions en 1974, s'accroissant ainsi de 8,8 %. La population active (frontaliers non compris) passerait, pendant la même période, de 2,84 à 3,02 millions, n'augmentant que de 6,4 %. Cette différence de plus d'un quart entre les deux taux d'accroissement provient du seul fait que l'effectif des travailleurs étrangers a été supposé constant.

En ce qui concerne la population active indigène, on a admis, pour la période 1964-1974, un taux d'accroissement annuel moyen de 0,8 %, ce qui correspond à peu près au taux d'accroissement prévu pour l'ensemble de la population indigène. Pendant la période 1960-1964, celle-ci avait déjà progressé dans son ensemble de 0,8 % en moyenne par an, alors que, pour la partie active, le taux correspondant n'atteignait que 0,7 %. Comme les classes d'âge 1941 à 1960, années de forte natalité, commencent à arriver en âge de travailler, on peut prévoir un rajeunissement de la population active suisse : la part des jeunes générations (de 20 à 44 ans) tendra à augmenter et celle des personnes plus âgées (de 45 à 64 ans), à diminuer.

## ANNEXES

### La SEVA : le 28 février à Spiez

Personne, sans doute, n'a reçu de plus beau cadeau de Noël que ce jeune chauffeur des alentours de la ville de Berne qui a gagné le gros lot d'un quart de million de francs de la SEVA. Cette dernière distribua par ailleurs plus de 600 000 fr. à presque 50 000 gagnants avant les derniers jours de fêtes. Parmi les heureux gagnants, nous trouvons un agriculteur de montagne qui a retiré 20 000 fr., un grand nombre de mères de famille et plusieurs retraités qui, par un lot de la SEVA, ont obtenu une compensation inattendue au renchérissement.

Le prochain tirage de la SEVA aura déjà lieu le 28 février 1967 à Spiez. Le plan de tirage, très varié, offre en plus du gros lot de 120 000 francs un lot de 50 000 fr., cinq lots de 10 000 fr., quinze lots de 1000 fr. et vingt lots de 500 fr. chacun, etc. Au total 43 042 lots d'une valeur de 501 000 fr.

### ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;  
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.  
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;  
administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06  
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63.  
Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin :  
25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.